



Assemblée générale sans tresorier

Par **piksou**, le **16/05/2021 à 21:45**

Bonjour,
Je souhaite savoir comment faire, nous avons prévu une AG pour notre association de football mais les relations avec le trésorier sont plus que tendu. Je m'explique, suite à plusieurs manquement à " ses devoirs" et sans réponse de sa part nous avons terminé par lui envoyer une lettre AR pour lui signaler notre souhait qu'il démissionne. Car il ne s'occupe pas de régler les factures, ne s'occupe pas des paiements de licences, ne vérifie pas si il y a des chèques en cours et si ils sont encaissés bref.
Il réclamait une assemblée pour parler mais il nous a répondu qu'il serait absent. Quel recours avons nous et pour faire l'assemblée et pour qu'il quitte le bureau?
Merci

Par **chaber**, le **17/05/2021 à 08:22**

bonjour
rnrnlisez le lien ci-dessous
<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/F71>